



La 1^{ère} compagnie d'arc du chaourçois

Vous invite à participer

A leur concours en salle qualificatif pour les championnats de France

Le samedi 3 et dimanche 4 novembre 2018

Au cosec de Chaource

Horaires :

Départs	samedi 3 novembre	dimanche 4 novembre	dimanche 4 novembre
Ouverture du greffe	14h	8h	13h30
Echauffement (30 minutes)	14h15	8h15	13h45
Débuts des tirs	14h55	8h55	14h25

Tir en A/B/C/D ou A/B/C selon le nombre de participants

Mises :

Adultes : - un tir : 9€

- deux tirs : 16€

Jeunes : - un tir : 7€ (juniors compris)

- deux tirs : 12€

Tenues : blanche ou de club vivement souhaitable.

Suite à la rénovation du sol du cosec, le port des **baskets** est obligatoire.

Arbitres : arbitre responsable M. Jean-Luc LEFEVRE, assisté de Mme Francine LEFEVRE, et M. Gilles HERY.

Blasons :

Pour les catégories cadet, junior, adulte : choisir le blason 40 ou trispot suivant réglementation en vigueur au moment de l'inscription sinon l'archer adulte sera directement en trispot.

Une récompense sera attribuée aux 3 meilleurs archers « Jeunes ».

Une buvette sera à votre disposition.

Inscriptions

sur le site de chaource : www.compagniedarcchaource.fr

ou Tel à Jean-Pierre Pescheux au **03 25 40 12 68**

Inscription à envoyer avant le 31 octobre 2018 si possible. Les chèques seront à libeller à l'ordre du foyer chaourçois.

Bienvenue et bon résultat à tout le monde